



INSERTION, ORIENTATION, RECHERCHE D'EMPLOI



TP CIP – TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 58 candidats et pour l'année 2024 :

- Taux de satisfaction : 74,5 %
- Taux de réussite : 98 % (sur 52 présentés)
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 15,7 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Avoir obtenu le Bac ou le Bac professionnel

OBJECTIFS

Acquérir un Titre Professionnel de niveau III et/ou Certification de Compétences Professionnelles permettant :

D'informer, de conseiller et de proposer des actions d'accompagnement afin de favoriser l'accès à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes.

CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 – Bloc 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé : (243 heures en centre et 105 heures en entreprise)

1. Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
2. Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
3. Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au

contexte

4. Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
5. Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP 2 – Bloc 2 : Accompagner les personnes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle :

(319 heures en centre et 105 heures en entreprise)

6. Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
7. Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
8. Accompagner la réalisation des projets professionnels
9. Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
10. Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
11. Analyser sa pratique professionnelle

CCP 3 – Bloc 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle :

(189 heures en centre et 140 heures en entreprise)

12. Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
13. Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
14. Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
15. Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

Pack d'accompagnement :

(19 heures en centre)

Accueil et Clôture

Bilans intermédiaire et final
Préparation aux Techniques de recherches d'emploi
Préparation aux épreuves de certification

DURÉE

Durée totale de 1120 heures :

- 770 heures de formation en centre
- 350 heures de stage pratique

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériels de formation mis à disposition
- Formateurs professionnels issus de l'insertion

MODALITÉ D'ÉVALUATION

La validation du TP CIP s'appuie sur l'évaluation de compétences à travers :

- Un contrôle continu organisé tout au long de la formation
- Une session de validation au TP CIP constituée d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique, d'un questionnaire à partir de productions(s) et d'un entretien final avec un jury
- La rédaction d'un dossier professionnel.

En parallèle, la formation est basée sur des projets collectifs et tutoraux.

Possibilité de validation partielle : oui

Durée de validité des blocs : le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour acquérir la totalité du titre

Équivalence : BAC +2

Passerelles et suite de parcours : Évolution vers des postes d'encadrement tels que conseiller(e) principal(e), chargé(e) de projet, chef(fe) de secteur, responsable d'agence.

Débouchés : A l'issue de la formation CIP, vous pourrez prétendre aux métiers suivants :

- Médiateur social
- Chargé d'insertion professionnelle
- Conseiller orientation professionnelle, conseiller emploi et formation, conseiller d'orientation, conseiller en insertion sociale et professionnelle, conseiller d'insertion et de probation, conseiller en emploi et en formation professionnelle, conseiller à l'emploi, conseiller pédagogique
- Chargé(e) d'accompagnement social et

professionnel

- Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale
- Consultant(e) en création d'entreprise
- Chargé(e) de mission emploi formation



MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si demandeur d'emploi :

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement


Si salarié :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

31/03/2025